

DEC121558INSB

**Décision portant création de l'unité mixte de service n°3552 intitulée « IRMaGe ».**

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision n° 159-87 du 2 décembre 1987 portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de service ;

**Vu** la décision n° 920368SOSI du 28 octobre 1992 modifiée relative à la constitution, la composition, la compétence et au fonctionnement des conseils de laboratoire des structures opérationnelles de recherche et de service du CNRS ;

**Vu** l'accord des partenaires ;

**Vu** l'avis du directeur de l'institut des sciences biologiques ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup> : Création**

L'unité mixte de service (UMS) n°3552 intitulée « IRMaGe », est créée à compter du 01/01/2012, sous réserve de la mise en œuvre de la convention correspondante.

Institut de rattachement : INSB

Délégation : DR11 - Alpes

Etablissements partenaires : Université Joseph Fourier, INSERM, CHU de Grenoble

Sections d'évaluation : 27, 08

**Article 2 : Direction**

M. Jean-François Le Bas, professeur des universités – praticien hospitalier au CHU de Grenoble/Université Joseph Fournier, est nommé directeur de cette unité mixte de service.

Mme Chantal Remy, directrice de recherche à l'INSERM est nommée directrice adjointe de cette unité mixte de service.

**Article 3 : Publication**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 22/06/2012

Le Président  
Alain Fuchs